III

Considérant que l'influence de la femme pour le maintien et la propagation de la langue maternelle, au foyer et dans la société, est décisive ;

Le Premier Congrès de la Langue française au Canada émet le vœu :

1° Que la mère de famille veille au langage de l'enfant dès son bas âge, qu'elle contraigne l'enfant à parler toujours correctement, sans permettre jamais aucune négligence — cette vigilance ayant d'ailleurs l'avantag de développer chez l'enfant le sentiment de la dignité personnelle — et qu'elle enrichisse le cœur et l'intelligence de l'enfant par des chants et des récits religieux et nationaux à la portée de son âge ;

2° Que, dans les provinces anglaises, surtout dans les milieux où l'ignorance et les préjugés poussent un certain nombre à mépriser le français, la mère s'efforce de réagir énergiquement pour que l'enfant, convaincu de la beauté supérieure de la langue française, soit toujours fier de la parler ;

3° Que la mère de famille, en vue d'élever le niveau de l'éducation et de donner à celle-ci un cachet de distinction, persuade au père de donner l'exemple du bon langage, de bannir les expressions vulgaires, trop souvent la monnaie courante de la conversation ;

4° Qu'elle veille à faire instruire ses enfants dans la langue française, afin que ceux-ci conservent une mentalité française ;

5° Qu'elle veille au choix des compagnons et des compagnes de ses enfants, de même qu'à celui des servantes, afin qu'elle ne voie pas détruire l'œuvre à laquelle elle travaille avec tant de sollicitude ;

6° Que la mère canadienne-française n'oublie jamais que les fils qu'elle donne à la patrie font sa gloire, et qu'elle ait toujours l'ambition de réaliser cet idéal de la famille nombreuse, unie par la communauté de la foi, du langage et des mœurs ;

7° Que la jeune fille prenne un soin particulier de parler correctement, et que, pour affermir chez elle l'amour de l'idiome maternel et le dessein de le conserver toujours, elle donne une attention spéciale à l'étude de la langue et de la littérature françaises ;

8° Que la sœur s'applique à donner l'exemple de la correction du langage à ses frères, qu'elle cherche à amener ceux-ci à se dépouiller de cette rudesse native dont trop souvent ils s'enorgueillissent ;

9° Que les Supérieures de couvents et les directrices d'Écoles normales de filles s'efforcent de bien faire comprendre à leurs élèves